

n°19 SENTIER DE LA FORÊT DE LA LIÈRE

Départ et stationnement : Par la RD 12, traverser le lieu-dit Le Moulin du Beignon. Le parking se situe après le village.

- 1 Prendre le chemin sablé qui descend à côté des maisons. Avant le ruisseau, prendre à droite et longer la mare n° 6, remonter le coteau puis tourner à gauche.
- 2 Au carrefour, aller en face (laisser la passerelle sur votre gauche).
- 3 Plus loin, monter à droite en lisière de forêt.
- 4 À la patte d'oie, prendre à gauche.
- 5 Au carrefour suivant, descendre sur la droite.
- 6 Prendre à gauche en lisière de forêt.
- 7 Rejoindre la route et tourner à gauche, traverser le village Le Moulin de la Lière.
- 8 Continuer tout droit en lisière de forêt sur le chemin principal jusqu'à la RD 12.
- 9 Traverser la RD (prudence) puis continuer la route sur 400 m afin de rejoindre le village Le Beignon. Dans le village prendre la 1^{ère} à droite pendant 500 m le long de la route.
- 10 Prendre à droite au chemin sablé (attention vous êtes sur un itinéraire cyclable Vendée Vélo), puis le 1^{er} chemin à gauche. Continuer sur 300 m (vous trouverez sur votre gauche un fléchage indiquant la mare n° 7).
- 11 Au carrefour, continuer sur le chemin de gauche.
- 12 Tourner à droite à la patte d'oie pour être en lisière de forêt et continuer par le chemin principal puis prendre le 1^{er} chemin à gauche.
- 13 Au croisement suivant, aller en face. Continuer tout droit en suivant le chemin principal pendant 400 m.
- 14 Passer l'aire de pique-nique (sur votre droite) et continuer par le chemin sablé en face (attention vous traversez l'itinéraire Vendée Vélo).
- 15 À la fin du chemin, passer la barrière. La mare n° 5 est à gauche de la barrière en bois. Poursuivre sur la voie sablée. Au croisement, continuer en face, puis à gauche au bout du chemin. Plus loin prendre à droite, pour rejoindre un chemin agricole. À la fin de ce chemin, tourner à droite vers la RD12. Longer via le chemin à droite.
- 16 Traverser la RD 12 (prudence) et continuer par le chemin principal.
- 17 Continuer tout droit puis tourner à droite, emprunter la passerelle et remonter vers le parking de départ.



SENTIER DE LA FORÊT DE LA LIÈRE

8,9 km • 2 h

Départ : Sainte-Flaive-des-Loups, Le Moulin du Beignon

GPS : 46.601364 • -1.554466



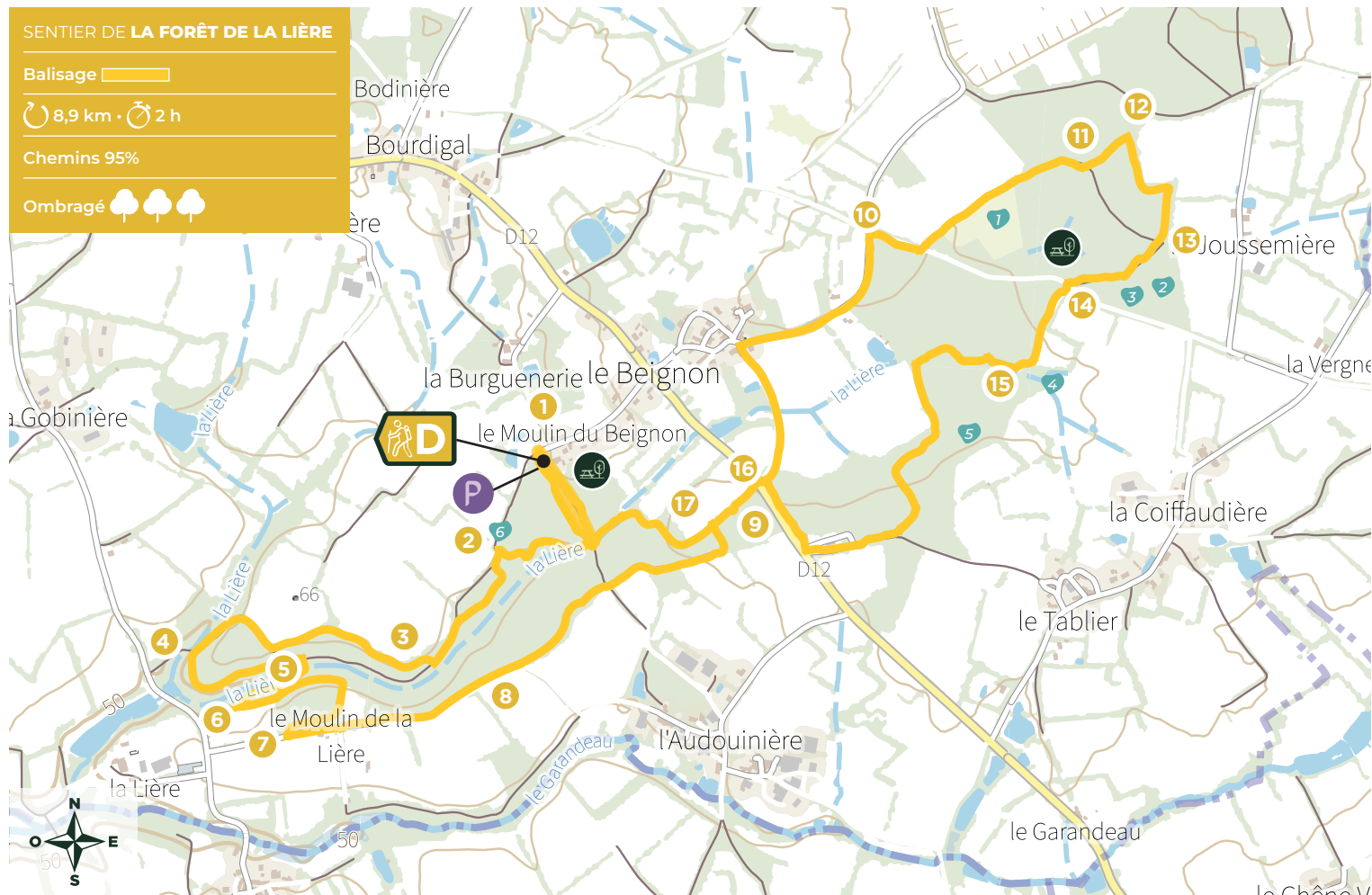
SENTIER DE LA FORÊT DE LA LIÈRE

Balilage 

 8,9 km •  2 h

Chemins 95%

Ombagé 



Départ



Pique-nique



Parking



Mare

 Route RD
 Route
 Chemin



Le balisage terrain prévaut toujours
sur les documents papier